

**du jeudi 17 juin 2004**

## **RELEVÉ DE CONCLUSION**

**Présents :**

**Les Co-Présidentes** : Madeleine CHAIGNEAU - Micheline VALADIER.

**Membres du Conseil de Quartier** : Michel BOURDEAU, Jocelyn CRESPIEN, Michel FENIOUX, Guy-Marie GUERET, Yves MORISSEAU, Christian NICOLET, Frédéric DAUBERT, Camille DELAITRE, Arlette ROBIN, Vincent TRAN, Véronique RIVAULT, Marc VALLET.

**Absents** : Jean-Luc DELSOL, Robert FRANCHINEAU, Claudie LAROCHE, Annie LEGAGNEUR, Geneviève RIZZI, Anathase THOMAS.

**Excusés :**

Julien BOUTEILLER, Christian GERVAIS, Mimi GERVAIS, Claude PAGES, Gilles FRAPPIER

**Direction de la Proximité et de la Citoyenneté**

Lydia ZANETTE, Responsable Adjointe Service Concertation et Conseils de Quartier.

Bruno BROSSARD, Assistant de Conseils de Quartier.

Laurence COSSET, Agent MCSP.

**Public** : 70 personnes

<p><b>Objet :</b> Madeleine CHAIGNEAU accueille et remercie le public venu nombreux, elle donne la parole à Micheline VALADIER qui donne les points de l'ordre du jour et propose une synthèse de chaque commission :</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p>	
<p><b>Objet : Commission Voirie</b> (<i>Christian NICOLET</i>)  <i>(Voir le compte-rendu joint)</i></p> <p>Il est précisé qu'au niveau de la voirie, un travail avec le service voirie est en cours pour travailler sur un plan global de circulation à Souché plutôt que de traiter les rues au cas par cas. Les différents problèmes seront intégrés dans ce plan global en prenant en compte les grands axes : Rue de Souché, Av. de Paris, les rues entrantes, la coulée verte et la chemin du 3<sup>ème</sup> Millénaire. Cette étude est faite en préservant Souché et le vieux Souché.  Pas de route d'accès entre Mendès France et Souché. Souché refuse toute pénétrante.  Le Conseil de Quartier demandera à l'élue de la Voirie de venir présenter les résultats de l'étude.  La rue de la Mairie, après accord du bar/tabac le Rénitas fera l'objet d'un essai avec sens unique cet été ou pendant les vacances scolaires avec une mise en service et approuvé après affichage.</p> <p><b><u>Intervention du public :</u></b></p> <p><b><u>rue de Fleurette</u></b> : Concernant le plan de circulation les riverains de la rue de Fleurette demandent s'ils seront consultés ?  Il faudrait casser la vitesse excessive des véhicules, précisant que cette rue est particulièrement dangereuse pour les piétons car il n'y a qu'un seul trottoir.  Des riverains signalent également la vitesse excessive du côté de la bibliothèque et demandent s'il ne peut pas y avoir, à cet endroit, des "gendarmes couchés"</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau.</b>  Un aménagement avec ralentisseurs ne sera pas possible car cette rue présente une pente trop forte pente.</p>	
<p><b>Objet : Impasse du Lambon</b>  Beaucoup de circulation de mobylettes est signalé  D'autre part, des barrières de sécurité ont été enlevées.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b>  La circulation de mobylettes dans cette impasse est interdite</p>	

<p><b>Objet Rue de la poste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- M. Naudin remercie Madeleine CHAIGNEAU qui a permis la pose d'un panneau indicatif supplémentaire dans cette rue.</li> <li>- Des riverains signalent que le dépôt de voiture n'est toujours pas enlevé.</li> <li>- Parcelle entre la rue de la Poste et la rue du vieux Puits, « Jardins des petites fruits » Ce terrain appartient à la Ville, les riverains demandent si un parking peut y être aménagé ?</li> </ul>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau.</b></p> <p>Concernant le dépôt rue de la Poste, Madeleine Chaigneau explique que Gérard Nébas, Adjoint au Maire, suit cette affaire et qu'une procédure est en cours depuis 1 an. Elle précise que ce terrain est privé et qu'elle prendra contact avec cette personne pour en discuter.</p> <p>Concernant la demande d'un aménagement de parking entre la rue de la Poste et la rue du Vieux Puits, Christian NICOLET répond que ce terrain est classé "zone verte protégé". La demande de parking sera tout de même transmise.</p>	
<p><b>Objet : Rue des Fontenelles</b></p> <p>Les riverains demandent si un comptage de cette rue a été fait ?</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau.</b></p> <p>Attendre le plan de circulation sur Souché</p>	
<p><b>Objet : Rue des Fiefs d'amourettes</b></p> <p>M. NAUDIN explique que la circulation y est particulièrement difficile et que la circulation est bloquée à cause du feu tricolore.</p>	
<p><b>Objet : Rue François Cail</b></p> <p>La circulation dans cette rue est difficile.</p>	
<p><b>Objet : Stade</b></p> <p>Concernant le nouveau stade, le public souhaite savoir s'il est question d'expropriation ?</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p> <p>Ce dossier est suivi dans le cadre du P.L.U. En juillet, les architectes devront choisir un périmètre et procéderont à une étude.</p>	

<p><b>Objet : Avenue Normande Niemen</b></p> <p>Une pétition des riverains de la rue Normandie Niemen a été envoyée à la Mairie concernant l'acquisition d'une parcelle située sur le terrain utilisé comme parking, face du N° 1 de cette avenue.</p> <p>En 2001, les riverains ont demandé à la Mairie un aménagement de cet espace. La Mairie a donné un avis favorable et devait matérialiser cet espace.</p> <p>Les riverains ont appris, par la suite, qu'une parcelle de ce terrain a été achetée.</p> <p>L'espace, à ce jour, n'est toujours pas matérialisé.</p> <p>Ils demandent, par conséquent, des explications et regrettent, dans cette affaire, le manque de suivi et de concertation.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p> <p>Christian NICOLET précise aux riverains de l'avenue que ce terrain est sur le domaine privé de la commune et qu'elle peut donc en disposer et le vendre.</p> <p>Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire, informe les riverains, que suite à une enquête, il a été constaté que peu de voitures stationnent sur ce parking. Cependant, il propose qu'un aménagement soit matérialisé en concertation avec M.Chauvet, acquéreur du terrain.</p>	
<p><b>Objet : Commission Environnement-Espaces verts</b></p> <p><b>Fief Chapon</b> En l'absence de Christian Gervais. Micheline Valadier informe qu'une enquête au Fief Chapon a été menée afin de réaliser un aménagement derrière les bâtiments.</p> <p>28 questionnaires ont été recueillis, ce qui correspond à 33% des logements.</p> <p>Certains riverains n'ont pas pu être contactés.</p> <p>Afin que chacun puisse s'exprimer à ce sujet, une rencontre aura lieu avec les riverains au <u>Fief Chapon le mercredi 23 juin de 17 H à 20 H.</u></p>	
<p><b>Objet :</b></p> <p><b>Commission sécurité</b> (Yves MORISSEAU) (Voir le compte rendu joint)</p> <p>Yves MORISSEAU constate la recrudescence des Tags.</p> <p>Il signale également que les jeux pour les enfants au jardin Jean Cocteau ont été fermés pour "mise aux normes".</p> <p>Il serait souhaitable que ces jeux soient ouverts pour les congés d'été.</p>	

<p><b>Objet : Achat de panneaux d'affichage</b>  Le bureau propose d'installer 7 panneaux d'affichage à hauteur de 400 E le panneau et demande si le Conseil de Quartier y est favorable.  Ces panneaux seront installés à proximité de lieux publics .</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MCPT-MCSP</li> <li>- au Fief Chapon</li> <li>- Bibliothèque</li> <li>- Ecole Mermoz (<i>maternelle et primaire</i>)</li> <li>- Ecole Edmond Proust</li> <li>- Collège Gérard Philippe</li> </ul>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b>  Le CQ est favorable</p>	
<p><b>Objet : Commission Bâtiments-infrastructures</b> (<i>Michel FENIOUX</i>)</p> <p><b><u>Désenclavement du Gymnase :</u></b></p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b>  Ce dossier suit normalement son cours.</p>	
<p><b>Objet : Ecole Mermoz</b></p> <p>Les locaux de l'ancien restaurant Mermoz seront prêts pour la rentrée de septembre.  La commission Bâtiments propose le vote à hauteur de 4487 E pour l'achat de matériel à la bibliothèque et pour la salle d'arts plastiques de l'école Mermoz.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b>  Le CQ est favorable.</p>	
<p><b>Objet : Château d'eau</b></p> <p>Vu l'état de vétusté du château d'eau. La ville est favorable à sa démolition.  La date de sa destruction n'est pas encore connue.</p>	
<p><b>Objet : L'incinérateur</b>  L'usine d'incinération sert de transfert. Cette installation reste propriété de la Ville mais elle est mise à la disposition de la CAN. Lorsque la CAN disposera de ses propres installations de traitement, elle sera de nouveau à la disposition de la Ville qui pourra prévoir sa démolition en 2007/2008</p>	
<p><b>Objet : La Bibliothèque</b>  La bibliothèque est de la compétence de la CAN.</p>	
<p><b>Objet L'Espace Gillier</b>  Le Conseil de Quartier doit voter un surcoût pour le mobilier de l'espace Gillier à hauteur de 2821,36 E.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b>  Le CQ vote favorablement pour le surcoût du mobilier.</p>	

<p><b>Objet</b>  <u><b>En réponse aux demandes du public sur le pouvoir du Conseil de Quartier, Rodolphe Challet apporte les précisions suivantes :</b></u></p> <p>Chaque Conseil de Quartier dispose d'une enveloppe de 150 000 € qui sont des crédits délégués.  Le Conseil de Quartier n'a qu'un pouvoir consultatif.  Toute proposition doit être validée par le Conseil Municipal.  Le Conseil Municipal donne les orientations budgétaires</p>	
<p><b>Objet : INTERVENTION DU PUBLIC</b></p> <p>Les riverains s'inquiètent du projet de l'espace Gillier qui doit devenir un espace polyvalent accueillant des soirées privées. Ils redoutent les nuisances sonores.  Ce projet était porté, initialement, par Le Comité de Quartier et la MCPT qui ont demandé à la Municipalité de racheter ce site afin d'en faire une maison des associations servant aux réunions et aux activités de loisirs.  Les riverains ont adhéré au projet initial et à l'extension de la MCPT. Ils ne sont pas d'accord pour une salle des fêtes.  D'autre part, ils précisent que le permis de construire a été affiché le 25 mai après demande des riverains et que cette zone est classée "zone inondable."  Certains riverains envisagent se constituer en association et menacent de lancer une procédure judiciaire.</p>	
<p><b>réponse mairie/proposition conseil/bureau</b></p> <p>Rodolphe CHALLET s'étonne de la réaction du public, il rappelle que ce projet a été lancé en 2000, porté par le Comité de Quartier et la MCPT et précise que plusieurs réunions de concertation, à ce sujet, ont eu lieu.  Il propose la mise en place d'un comité des usagers au sein duquel siègeront notamment les riverains afin d'établir le planning des activités de la salle.</p>	
<p>La réunion s'achève sans que les points suivants à l'ordre du jour aient pu être traités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandes au budget 2005,</li> <li>- Organisation et fonctionnement du Conseil de Quartier,</li> <li>- Organisation de l'Assemblée plénière du 2 octobre.</li> </ul>	

### PROCHAINES REUNIONS

#### Bureau

Jeudi 2 septembre 2004  
Fief Chapon – Rue André Gide

#### Assemblée Générale

Mercredi 8 septembre 2004  
MCPT Souché

#### Assemblée Plénière

Samedi 2 octobre 2004